## Monsieur le Préfet,

Représentant de l'Etat dans votre département, c'est à vous que reviennent la charge et l'honneur d'assurer le respect de l'intérêt général.

Vous le savez, l'Etat est aujourd'hui trop faible pour s'acquitter de cette noble mission dans des conditions satisfaisantes. Vos éminentes fonctions vous placent directement face aux ravages d'une politique d'amoindrissement de l'Etat, de découragement de ses personnels, et d'inefficacité de sa gouvernance.

Lorsque tout devient prioritaire, il n'y a plus de priorité. Cette réflexion de bon sens résume l'un des travers majeurs de la gouvernance actuelle de l'Etat. Absorbé par l'actualité médiatique immédiate, toujours à l'affat d'un coup de communication efficace, le pouvoir politique ne définit plus les orientations qu'il fixe et qu'il vous demande d'appliquer selon des considérations d'intérêt général. Le plus souvent, son action s'appuie sur des motivations strictement électoralistes, qui empêchent par définition de dessiner une politique publique durable, efficace et juste. La multiplication des lois «publicitaires» depuis 2002, sur la sécurité notamment, l'augmentation exponentielle des circulaires qui vous sont adressées dans tous les domaines, révèlent un profond malaise de l'action publique, et la disparition de l'intérêt général comme cap de l'action publique. L'obsession communicationnelle constitue une dérive très grave que nos compatriotes ressentent douloureusement.

Les agents de la fonction publique subissent eux-aussi les effets néfastes de cette évolution. Le cadre national des préfectures, les agents des services déconcentrés de l'Etat, sont un modele de loyauté et de dévouement. Mais depuis quelques années, vous sentez la démotivation gagner du terrain chez ces personnels, parfois même en tout début de carrière. Vous rencontrez des agents désabusés, qui n'ont pas l'habitude de se plaindre, mais qui expriment aujourd'hui à leur façon un profond désarroi. Ce ne sont pas seulement des conditions de travail de plus en plus difficiles et précaires qui inquiètent légitimement ces agents, mais aussi un sentiment d'impuissance face à l'affaissement du service public et du sens de l'Etat, vécu comme de plus en plus grave, voire inéluctable.

L'affaiblissement de l'Etat est en effet une autre réalité que vous constatez. Conduite aveuglément, la révision générale des politiques publiques ne s'est pas faite dans l'intérêt des Français. Au contraire, pour des motifs purement comptables, elle a profondément désorganisé l'Etat, lui a souvent fait perdre un ancrage territorial précieux, et s'est traduite par une réduction irresponsable des capacités d'action et de réaction de l'Etat. Aucun domaine de l'action publique n'a échappé à cette funeste entreprise ; police et gendarmerie, école, armée, santé, représentations de l'Etat, ingénierie publique. En parallèle, les collectivités territoriales ont profité de cet effacement de notre Etat pour déployer des politiques clientélistes appuyées sur des stratégies de communication souvent sophistiquées. Un état d'esprit qu'on peut sans exagération qualifier de malsain s'est installé dans nos territoires. L'histoire de France nous montre que dès qu'il y a béance de l'Etat, les baronnies locales se reconstituent.

Cette situation, Monsieur le Préfet, n'est pas satisfaisante. Elle amène un nombre croissant de nos concitoyens, les plus pauvres en particulier, à douter de la capacité de l'Etat, et renforce chez eux le sentiment d'injustice, voire d'abandon.

La politique de redressement de l'Etat que je propose au pays s'appuiera sur ces grands serviteurs de l'Etat que j'évoquais dans mon discours d'investiture à la tête du Front National, en janvier dernier à Tours.
Vous le savez comme je le sais, la France possède d'immenses réserves de courage et de dynamisme. C'est l'Etat, je le crois, qui a vocation dans notre pays à les détecter et les catalyser. L'Etat stratège que je propose s'appuiera sur un sens de l'Etat réaffirmé. Il raisonnera sur le temps long, et se donnera les moyens de suivre le cap de l'intérêt général qu'il aura fixé pour le pays. Il reprendra notamment des compétences transférées de façon irresponsable dans le cadre de l'édification d'une Europe supranationale et d'une décentralisation non maîtrisée. Les principes qui guideront son action seront simples : liberté, égalité, mérite, justice, et efficacité.

Les grands serviteurs de l'Etat réellement soucieux de l'intérêt général n'ont aucune raison de redouter notre arrivée au pouvoir et l'application des idées que je porte.
Au contraire ! La perspective de redressement que je leur offre m'apparaît correspondre à ces moments de notre histoire où l'intelligence collective a su rencontrer un projet national et un espoir populaire. C'est ce qui a motivé certains d'entre vous à me contacter.

L'ambition que je porte pour notre pays, pour notre peuple, doit s'appuyer sur des serviteurs dévoués et sincères de la France et de son Etat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.
Vive la République, vive la France !


